

V.M./L.A.-
TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

Usumbura, le 11 Août 1952.-

SERVICE DE L'HYGIENE

N° 2.226/S.

OBJET:

Dispensaire médical
à Gikongoro.



*Recu le 18.8.52
2951 P.M.*

Monsieur l'Administrateur,

En réponse à votre lettre N° 2839/S.M.
du 5 Août 1952, j'ai l'honneur de vous faire savoir que
le dispensaire de Gikongoro doit être conforme aux plans
des autres dispensaires du Territoire-Musha par exemple.

LE MEDECIN CHEF DES SERVICES MEDICAUX
DU RUANDA-URUNDI,
DR. M. BAUDART.,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "M. Baudart", with a long horizontal flourish underneath.

A Monsieur l'Administrateur de Territoire

A S T R I D A.

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.
N°2839/S.M.

Astrida, le 5 août 1952.-

Objet:

Dispensaire Médical
à Gikongoro.-

Monsieur le Médecin Provincial,

Suite à votre lettre 4006/S. du 13/7/52;

J'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien me communiquer tous les plans nécessaires à la construction de la formation médicale à Gikongoro.

L'Administrateur de Territoire,
ANTONISSIEN, W.

Monsieur le Médecin Provincial

à

USUMBURA.-

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
SERVICE DE L'HYGIENE

Astrida, 2 Août 1952

Secteur d'ASTERIDA

N° 326/S

Objet: Dispensaire GIKONGORO
Réponse au 28I7/SM

Monsieur l'Administrateur,

En réponse à votre lettre reprise en marge, j'ai l'honneur de vous informer que je ne dispose pas d'un plan de dispensaire, et qu'il convient, me semble-t-il, de le demander, soit au service des T.P., soit aux hautes autorités qui vie nent de marquer leur accord pour la construction de ce dispensaire.

Le Médecin du Secteur,
Dr. L. HOMANS

> A Monsieur le Chef de Territoire de et à A S T R I D A

C.P.I. à Monsieur le Médecin Chef des Services Médicaux du Ruanda-U-
-rundi U S U M B U R A

Astrida, le 2 Août 1952.-

RESIDENCE DU RWANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.
N° 2817 /S.M.

Objet:

Emplacement dispensaire
médical à Gikongoro.-

M

Monsieur le Médecin,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que Messieurs le Résident et le Médecin provincial viennent de marquer leur accord pour la construction du dispensaire médical à Gikongoro.

Je vous saurais gré de vouloir bien me communiquer le plan nécessaire.

L'Administrateur de Territoire,
ANTONISSEN, W.



Monsieur H O M A N S
Médecin de Secteur

à

A S T R I D A.

RESIDENCE DU RUANDA.

Territoire

du RUANDA-URUNDI

RUANDA-URUNDI

GEWEST

N° 2778/S.M.1

Rappeler dans la réponse la date et le numéro.

In het antwoord vermelden:
nummer en dagtekening.

Réponse au n°
Antwoord op n°

du 19.....
van

ANNEXE
Bijlage

OBJET :
Voorwerp

Emplacement dispensaire
GIKONGORO - Terr. Astrida.-

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

Me référant à la lettre N° 2006/S. du 16-7-1952
de Monsieur le Médecin Chef des Services Médicaux du Ruanda-
Urundi, dont vous avez reçu copie, j'ai l'honneur de porter
à votre connaissance que je marque mon accord aux conclusions
du procès-verbal annexé.-

Le Résident du Ruanda, DESSAINT,

DESSAINT

Monsieur l'Administrateur de Territoire

à

ASTRIDA.-

=====

K I G A L I , le 23 Juillet 1952.-
de

*Reçu le 21.7.52 -
2758/S.M.*

les ms

Dr. F. G. / P. T. -

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
SERVICE DE L'HYGIENE

Usumbura, le 16 Juillet 1952.

No 2006/S.

OBJET :

Emplacement dispensaire Gikongoro
Territoire Astrida. -

*Recu le 21.8.52.
2798/S.17.*

Monsieur le Résident,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint copie de l'enquête effectuée à ma demande par le Médecin Provincial Adjoint et le Médecin du Secteur d'Astrida accompagnés de l'Administrateur Assistant du Territoire.

Je suis d'accord avec les conclusions de ce projet. En cas d'accord de votre part également, voudriez avoir l'obligeance d'en aviser l'Administrateur du Territoire d'Astrida.

LE MEDECIN CHEF DES SERVICES MEDICAUX
du RUANDA-URUNDI, Dr. L. BAUDART.,
p. o. Dr. F. GILLARD.,



A Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI. -

COPIE pour information à :

Monsieur l'Administrateur du Territoire d'ASTRIDA. -

Secteur d'ASTRIDA
-----N° 102/S
-----Objet: Emplacement Dispensaire
GIKONGORO

3 Annexes

ENQUETE sur l'emplacement du dispensaire
du Gouvernement orévu à GIKONGORO
(Bufundu)

Le 8 Avril 1952, nous nous sommes rendus à l'emplacement préconisé pour la construction du dispensaire du Gouvernement à GIKONGORO, chefferie du Bufundu, territoire d'Astrida.

Gikongoro est l'emplacement prévu pour le centre administratif de la chefferie, et groupera l'ensemble des bâtiments prévus pour un tel centre.

Nous avons particulièrement examiné les 4 points suivants:

1) Route d'accès: il s'agit de la route Astrida-Shangugu, dès maintenant carrossable en tous temps jusqu'à cet endroit. En particulier, il n'y a sur cette route ni pont, ni caniveau, ni digue dont l'éventuelle destruction puisse interrompre le trafic.

L'endroit préconisé est situé en bordure de la route, au Km 35, sur une crête (voir plan de situation et carte d'ensemble annexés)

2) Eau: I seule source disponible, située en contre bas, à 15 minutes de marche. La source n'est pas captée. Mais l'eau est de bonne qualité et utilisée depuis longtemps par les indigènes.

Le chef de la province, qui nous accompagnait, dit que le débit est suffisant, même en saison sèche, et qu'il n'a jamais vu la source tarie.

3) Densité de population dans un rayon de 5kms

Rapport annuel 1951	MAV
Sous chefferie RUTAREMERA (Chef)	737
" " " RULINDA	680
" " " RWABUKAMBIZA	1.020
" " " SENTAMA	840

3.277

NB un cercle de 5 kms englobe de plus certaines parties des sous-chefferies Rugemintwaza, Gakwavu, Mitali et Rukemanpunzi? Il est donc logique d'arrondir à 4.000 le chiffre de MAV et de multiplier par 5 ce chiffre pour obtenir le chiffre approximatif de la population desservie, soit 20.000 individus.

4) Proximité d'une autre formation médicale

L'hôpital CMS de KIGEME est inclu dans l'extrême Ouest du cercle de 5 km. Les indigènes le situent à 1 heure de marche. A noter que la moyenne de consultation de cet hôpital desservi par un médecin agréé est de 180, et que nombre de clients sont des protestants qui viennent d'autres chefferies.

REMARQUES: L'emplacement proposé par le croquis du centre de chefferie est trop exigü et à proximité immédiate d'un centre de population (groupe de 22 rugos, avec 30 HAV et environ 150 habitants

Le crédit CAC disponible en 1952 est de 350.000 francs. Il paraît faible si l'on veut créer un dispensaire complet, y compris les habitations du personnel.

Un meilleur emplacement serait celui proposé initialement pour le dispensaire vétérinaire. Ce dernier ne devrait pas être situé à proximité du dispensaire médical (mouches, odeurs etc...)

Le service vétérinaire prévoit le défilé de 500 têtes de bétail (en moyenne) par jour.

En conséquence, nous proposons:

- 1) L'emplacement réservé initialement au Service Vétérinaire
- 2) Le captage de la source

Dr. F. GILLARD

le Médecin de Secteur
Dr. L. HOMANS

CENTRE ADMINISTRATIF
de GIKONGORO (Bunfendu)





